



REGLEMENT INTERIEUR

1^{ER} TOURNOI INTERNE (RS1)

<p><i>Article 1</i> ORGANISATEUR</p>	<p>Le Roi Saléen organise le dimanche 19 février 2025 son 1^{er} TOURNOI INTERNE (RS1) à la Maison des Associations à Rivière Salée.</p>
<p><i>Article 2</i> PARTICIPANTS</p>	<p>Ce tournoi est ouvert à tout joueur/entraîneur du club ou ayant réglé une cotisation au club et possédant une licence A ou B.</p>
<p><i>Article 3</i> TYPE DE TOURNOI</p>	<p>Ce tournoi, homologué (n°63895) par la Fédération Française des Echecs, se déroule en cadence Rapide ; 5 rondes de 2x 15'+ 5" par coup.</p> <p>Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.</p> <p>L'Article A.5 de l'annexe A « Echecs Rapides », s'applique pour l'intégralité de la manifestation.</p>
<p><i>Article 4</i> APPARIEMENTS</p>	<p>Les appariements se font au système Suisse- Haley (Programme PAPI 3.3.8).</p> <p>Seront appariées à la première ronde les joueurs qui auront pointés.</p>
<p><i>Article 5</i> HORAIRES</p>	<p>8h15 - 8h50 : POINTAGE DES JOUEURS</p> <p>9h00 : DEBUT DES RONDES</p> <p>Ronde 1- 9h00 ; Ronde 2-9h50 ; Ronde 3 -10h40 ; Ronde 4-11h30 ;</p> <p>Ronde 5- 12h20</p> <p>Remise des prix : 13h15</p>
<p><i>Article 6</i> CLASSEMENT ET DEPARTAGE</p>	<p>Le classement s'effectue au nombre de points de parties obtenus (gain = 1 ; nulle = 0,5 ; perte = 0).</p> <p>Départages : Le 1^{er} est le Buchholz tronqué, le 2^{ème} est le nombre de victoires et le 3^{ème} est la Performance.</p>
<p><i>Article 7</i> FORFAIT NULLE</p>	<p>Le forfait (perte de la partie = 0) est déclaré après 10 minutes de retard, suite à l'annonce faite par l'arbitre du début de la ronde en cours ; sauf si l'arbitre en décide autrement.</p> <p>1 seul coup illégal sera autorisé ; le 2^e entraînera la perte de la partie (= 0).</p> <p>La Nulle par accord mutuel entre les 2 joueurs au cours de la partie sera validée à condition que les 2 joueurs aient joué au moins 10 coups.</p>

<p style="text-align: center;"><i>Article 8</i></p> <p style="text-align: center;">CONDITIONS PARTICULIERES</p>	<p>Les téléphones portables doivent être complètement éteints et non visible sur la table. Tout son émis (sonnerie, alarme ou vibreur) entraînera immédiatement la perte (=0)de la partie pour le joueur fautif et l'adversaire gagnera (=1).</p> <p>Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission de l'arbitre.</p> <p>Les analyses sont interdites dans la salle de jeu <u>pendant les parties</u>. Il est interdit de fumer dans la salle de jeu.</p> <p>Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'Ethique de la FIDE.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 9</i></p> <p style="text-align: center;">PRIX</p>	<p>Par catégories (à la place) : Trophées - Coupes et Médailles.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 10</i></p>	<p>L'arbitre principale est Jacqueline DANGLADES, AFO2</p>
<p style="text-align: center;"><i>Article 11</i></p>	<p>Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.</p>

L'Arbitre Principale,
Jacqueline DANGLADES

L'organisateur,
le Roi Saléen